

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 19 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil d'Administration du Lycée La Coudoulière se réunit en séance ordinaire le 19/11/2018.

- Membres inscrits : 27
- Membres présents : 21
- Membres excusés : 4
- Membres absents : 2

<b>Président de séance</b>	Jean-Philippe TOUJAS	Proviseur
<b>Secrétaire de séance</b>	Saphyra SAID	Professeure

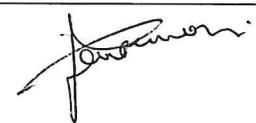
**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 NOVEMBRE 2018**

sous la présidence de Monsieur TOUJAS, Proviseur du Lycée

		Présent	Absents	Excusés	
<b>REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :</b>					
- Chef d'établissement : <b>M. TOUJAS Jean-Philippe</b>		X			
- Adjoint chef d'établissement : <b>M. PRINCIPIANO</b>		X			
- Chef des travaux : <b>M. STARON</b>		X			
- Gestionnaire : <b>M<sup>me</sup> BEAUMONT</b>		X			
<b>PERSONNALITÉS :</b>					
- de la collectivité de rattachement Région PACA	Hélène RIGAL	X			
	Jean-Pierre COLIN/M. GHARBI				
- de TPM :	Fabiola CASAGRANDE			X	
	Suppléante : Sylvie MAHIEU				
- de la Commune Siège, Six-Fours :	Dominique ANTONINI			X	
- qualifiée :	Régine AGUILLON			X	
	Jean-Louis ANTONINI			X	
<b>PROFESSEURS</b>					
	Sandrine BARBERO	X			
	Marielle DURAND	X			
	Saphyra SAID	X			
	Matthieu BLONDY	X			
	Muriel SANTINACCI	X			
	Vanessa CAMPANILE				
	Claire GARCIA	X			
	<b>Suppléants :</b>	Sophie BARRA			
		Laurence FRATCZAK			
		Iris FERANDI			
Laetitia OUCHERIF		X			
Marjorie OCCELLI		X			
	Arnaud MONTFORT				
	Alisson CARVAT				
<b>AGENTS TOS</b>					
<b>Suppléants :</b>					
<b>Parents d'élèves</b>					
	Isabelle BOUIS	X			
	Fabrice BOREL	X			
	Beatrice AVOSSA				
	Morgane PARDOSSI	X			
	Jessica GACHOTTE	X			
<b>Suppléants :</b>	Marina DELPLANQUE	X			
	Patricia PARAY			X	
	Louise GOMEZ	X			
	Isabelle DEVILLERS			X	
	Christophe CIRAVEGNA	X			
<b>- élèves :</b>	Arthur FLAGET				
	Salah CHABOUHA	X			
	Melissa ABOUDOU				
	Maria SAIHY	X			
	Paul COQUET				
	<b>Suppléants :</b>	Clarence M'BAYE			
		Louis GUYOT	X		
		Laura BOSCO			X
Marine CARPENTIER					
Quentin BASSERY		X			

Chapitre	Nature des questions traitées	Nb de pages	Observations éventuelles de M. l'Inspecteur d'Académie ou de M. le Recteur	Page
1	Validation de PV du CA du 2 octobre 2017	1		4
2	Répartitions au sein des instances de l'établissement	9		5-13
3	Dotation Budget 2019	2		14-15
4	DBM pour information	1		15
5	Tarifs 2019	1		15
6	Evolution de l'offre de formation	1		16
7	<b>Questions diverses :</b>	2		17-18
	1) Don du Lycée au Téléthon			17
	2) Vente d'un poste à souder			17
	3) Démarche E3D : Ruches			17
	4) Partenariat avec la SNSM			18
	5) Lutte contre la délinquance routière			18
	ANNEXE 1 : Rapport Budget 2019 ANNEXE 2 : Tarifs divers 2019 ANNEXE 3 : Tarifs objets confectionnés 2019	13		19 - 32
<b>TOTAL nombre de pages :</b>		<b>32</b>	<b>Annexes : à partir de la page 19</b>	

Six-Fours-Les-Plages le 20/11/2018

Signature du Président de séance	Signature du secrétaire de séance
	
Transmission à Monsieur le Recteur	

**Chapitre : 1**

**Approbation PV du ca du 2 octobre 2018**

Le procès-verbal du conseil d'administration du 2 octobre est adopté à l'unanimité

**Vote :** Pour : **UNANIMITÉ** Contre : Abstention :

**Le procès-verbal du C.A. du 2 octobre 2018 est adopté à l'unanimité**

**Chapitre : 2**

**INSTANCES DE L'ETABLISSEMENT**

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018- 2019**

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :					
- Chef d'établissement :	M. TOUJAS Jean-Philippe	X			
- Adjoint chef d'établissement :	M. PRINCIPIANO	X			
- Chef des travaux :	M. STARON	X			
- Gestionnaire :	M <sup>me</sup> BEAUMONT	X			
PERSONNALITÉS :					
- de la collectivité de rattachement Région PACA	Hélène RIGAL	X			
	Jean-Pierre COLIN/M. GHARBI			X	
- de TPM :	Fabiola CASAGRANDE			X	
	Suppléante : Sylvie MAHIEU			X	
- de la Commune Siège, Six-Fours :	Dominique ANTONINI	X			
- qualifiée :	Régine AGUILLON	X			
	Jean-Louis ANTONINI			X	
PROFESSEURS					
	Sandrine BARBERO	X			
	Marielle DURAND		X		
	Saphyra SAID	X			
	Matthieu BLONDY	X			
	Muriel SANTINACCI	X			
	Vanessa CAMPANILE	X			
	Claire GARCIA	X			
	Suppléants :	Sophie BARRA	X		
		Laurence FRATCZAK	X		
		Iris FERANDI		X	
		Laetitia OUCHERIF			X
		Marjorie OCCELLI		X	
		Arnaud MONTFORT		X	
	Alisson CARVAT	X			
AGENTS TOS					
Suppléants :					
Parents d'élèves					
	Isabelle BOUIS	X			
	Fabrice BOREL				
	Beatrice AVOSSA	X			
	Morgane PARDOSSI	X			
	Jessica GACHOTTE	X			
Suppléants :	Marina DELPLANQUE			X	
	Patricia PARAY	X			
	Louise GOMEZ	X			
	Isabelle DEVILLERS		X		
	Christophe CIRAVEGNA	X			
- élèves :	Arthur FLAGET	X			
	Salah CHABOUHA	X			
	Melissa ABOUDOU	X			
	Maria SAIHY		X		
	Paul COQUET		X		
	Suppléants :	Clarence M'BAYE		X	
		Louis GUYOT		X	
		Laura BOSCO		X	
Marine CARPENTIER					
	Quentin BASSERY				

## COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

### ANNEE SCOLAIRE 2018- 2019

Présidence : Le Chef d'établissement ou son Adjoint

#### MEMBRES DE DROIT

- Chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- Adjoint au Chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- Gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Représentant de la collectivité de rattachement : Hélène RIGAL

#### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES PERSONNELS

- Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Arnaud MONTFORT	1. Vanessa CAMPANILE
2. Muriel SANTINACCI	2. Claire GARCIA
3. Sandrine BARBERO	3. Marielle DURAND

- Représentants des personnels administratifs, techniciens, ouvriers de service et de santé

TITULAIRE	SUPPLEANT
1.	1.

#### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC

- Représentants des parents d'élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Jessica GACHOTTE	1. Christophe CIRAVEGNA
2. Fabrice BOREL	2. Patricia PARAY

- Représentants des élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Paul COQUET 1MN	1. Quentin BASSERY 1MN
2. Melissa ABOUDOU 1MODE	2. Laura BOSCO 1MODE

Rôle de la commission permanente : expliquer les décisions votées en CA sur tout ce qui touche la vie de l'élève.

2 réunions de la commission permanente : pour la DGH et l'écriture du règlement intérieur.

## COMPOSITION DE LA COMMISSION EDUCATIVE

### ANNEE SCOLAIRE 2018– 2019

Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint

#### MEMBRES DE DROIT

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Le chef de travaux : Jean-Yves STARON

#### MEMBRES DESIGNES

- L'équipe éducative
  - Le conseiller principal d'éducation chargé du suivi de l'élève concerné
  - Le Professeur Principal de la classe
  - Le Conseiller d'orientation
- L'équipe médico - sociale
  - L'infirmière
  - Le médecin scolaire
  - L'assistante sociale
- Les usagers du service public
  - Les délégués élèves de la classe
  - Isabelle BOUIS / Marina DELPLANQUE
  - Louis GUYOT

**L'élève convoqué devant la commission éducative sera accompagné de son (ses) représentant(s) légal (légaux).**

## COMMISSION FONDS SOCIAL LYCEEN

**ANNEE 2018 – 2019**

### **Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint**

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
  - L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
  - La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
  - Le conseiller principal d'éducation : Sabrina MERELLE et/ou Karima EL BZIOUI
  - L'assistante sociale : Candice PERESSIN
- 
- 1 Représentant des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation :
    - Sophie BARRA / Marielle DURAND
  - 1 Représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé :
    -
  - 1 Représentant des parents :
    - Patricia PARAY
  - 1 Représentant des élèves :
    - Louis GUYOT TMN/Laura BOSCO 1MODE

## COMPOSITION DU COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE

### ANNEE 2018 - 2019

Présidence : le chef d'établissement ou son adjoint

#### LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- La conseillère principale d'éducation : Sabrina MERELLE
- Le chef de travaux : Jean-Yves STARON
  
- Le médecin scolaire :
- L'infirmière : Marylène JEANPIERRE
- L'assistance sociale : Candice PERESSIN
  
- 2 enseignants désignés par les représentants élus au CA
  - Laëtitia OUCHERIF
  - Marielle DURAND
- 1 ATOS désigné par les représentants élus au CA
  -
  
- 2 élèves désignés par les représentants élus au CA
  - Arthur FLAGET 1VTR/Clarence M'BAYE 1VTR
  - Paul COQUET 1MN/Quentin BASSERY 1MN
  
- 1 parent désigné par les parents d'élèves élus au CA
  - Isabelle DEVILLERS / Jessica GACHOTTE

#### LES PARTENAIRES EXTERIEURS

- Les services extérieurs de l'état : Jeunesse et sport, Police, Justice.
- Les collectivités territoriales et locales.
- Les associations, entreprises, commerçants,...

## COMPOSITION DE LA COMMISSION HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019

Présidence : Le chef d'établissement ou son adjoint

### MEMBRES DE DROIT

➤ Représentants de l'administration

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- La gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Le chef de travaux : Jean-Yves STARON
- La conseillère principale d'éducation : Sabrina MERELLE

➤ Représentant de la collectivité de rattachement

TITULAIRE	SUPPLEANT
1. Hélène RIGAL	1.

➤ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation élus au CA

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Arnaud MONTFORT	1. Claire GARCIA
2. Marielle DURAND	2. Sophie BARRA

➤ Représentant des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé, élus au CA

TITULAIRE	SUPPLEANT
1.	1.

➤ Représentants des parents d'élèves élus au CA

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Christophe CIRAVEGNA	1. Patricia PARAY
2. Jessica GACHOTTE	2. Fabrice BOREL

➤ Représentants des élèves élus au CA

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Clarence M'BAYE 1VTR	1. Arthur FLAGET 1VTR
2. Laura BOSCO 1MODE	2. Louis GUYOT

➤ L'AGENT DE PREVENTION : Gilles DURAN, ARL

➤ Alison CARVAT, documentaliste

### MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE

➤ Les experts : - Médecin de Prévention

- Médecin de l'Éducation Nationale
- Infirmier(e) de l'établissement

➤ Les personnalités qualifiées :- Inspecteur du travail

- Vétérinaire-inspecteur
- Représentant de la CRAM

➤ Toute personne dont la présence occasionnelle est jugée utile par la CHSCT

## COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE

ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019

Présidence : Le Chef d'établissement ou son Adjoint

### MEMBRES DE DROIT

- Chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- Adjoint au Chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- Gestionnaire : Catherine BEAUMONT
- Conseiller principal d'éducation : Sabrina MERELLE

### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES PERSONNELS

- Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Saphyra SAID	1.
2. Laëtitia OUCHERIF	2. Marjorie OCCELLI
3. Marielle DURAND	3.
4. Sandrine BARBERO	4. Sophie BARRA

- Représentants des personnels administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé

TITULAIRE	SUPPLEANT
1.	2.

### MEMBRES ELUS REPRESENTANT LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC

- Représentants des parents d'élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Isabelle BOUIS	1. Marina DELPLANQUE
2. Béatrice AVOSSA	2. Louise GOMEZ

- Représentants des élèves

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Mélissa ABOUDOU 1MODE	1. Laura BOSCO 1MODE
2. Salah CHABOUHA TMN	2. Louis GUYOT TMN
3. Maria SAIHY MC3C	3. Marie CARPENTIER MC3C

## COMPOSITION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE

ANNEE 2018 – 2019

Présidence : le chef d'établissement ou son adjoint

### MEMBRES DE DROIT :

- Le chef d'établissement : Jean-Philippe TOUJAS
- L'adjoint au chef d'établissement : François PRINCIPIANO
- Les chefs de travaux : Jean- Yves STARON

### MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

- Un professeur principal par niveau d'enseignement :
  - CAP : Philippe PEREZ
  - 2<sup>nd</sup>e Bac Pro 3 ans : Rachel MACRA
  - 1<sup>ère</sup> Bac professionnel : Emmanuel LANTES
  - Terminale bac professionnel : Laetitia OUCHERIF
- Un professeur par champ disciplinaire :
  - Arts appliqués : Lynda GUEDJ
  - Biotechnologies : Sophie BARRA
  - Coiffure : Sylvie BAËLE
  - Documentation : Alisson CARVAT
  - EPS : Philippe BEURRIER
  - Esthétique / cosmétique : Sandrine BARBERO
  - Génie mécanique / construction : Arnaud MONTFORT
  - Génie mécanique / Maintenance Nautique : Sylvain PARINAUD
  - Génie mécanique / Maintenance VTR : Joffrey DEMANSE
  - Génie mécanique / Maintenance VP : Jean-François GIRARD
  - Génie industriel / Textiles et cuir : Frédéric CASTINEL
  - Lettres / histoire-géographie : Isabelle BERTHEREAU
  - Lettres / Langues : Salvy ERRIGO
  - Mathématiques / Sciences physiques : Marjorie OCCELLI
  - Tertiaire Administratif : Saphyra SAÏD
  - Tertiaire Commercial : Laetitia OUCHERIF

- INVITÉS PERMANENTS :**
- Catherine BEAUMONT, gestionnaire
  - Nadine FERAUD, FF Chef de Travaux
  - Sabrina MERELLE, CPE
  - Karima EL BZIOUI, CPE

- COMITÉ TICE :-**
- Sylvain BERNARD (AED TICE)
  - Frédérique MARQUE (AED TICE)
  - Mickael LOMBARD (STIL)
  - Arnaud MONTFORT
  - Jean-Philippe TOUJAS
  - François PRINCIPIANO

**CONSEIL de la VIE LYCEENNE**

**ANNEE SCOLAIRE 2017– 2018**

**Présidence : Le chef d'établissement**

**Vice – Président : Salah CHABOUHA TMN**

**MEMBRES ELUS REPRESENTANTS LES ELEVES, ayant voix délibératives**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1. Salah CHABOUHA	1. Moussaab TOUATI
2. Arthur FLAGET	2. Clarence M'BAYE
3. Melissa ABOUDOU	3. Manon SOLER
4. Wylson BADESA	4. Jawad BENBAHA
5. Doriane DARFOULI	5. Hedi BOUJENFA
6. Laura BOSCO	6. Alexandre MALVAULT
7. Amandine MARTINEZ	7. Ambre QUENTRIC
8. Coralie FLECHER	8. Laura GUILLEMIN
9. Sauveur CORNETTE	9. Lucas PLUMEJEAUD-DOUSSON
10. Paul COQUET	10. Quentin BASSERY

**MEMBRES DESIGNES, ayant voix consultatives**

➤ Représentants des personnels d'enseignement, d'éducation et de documentation

1. Laëtitia OUCHERIF
2. Marielle DURAND
3. Sophie BARRA
4.
5.

➤ Représentants des personnels Administratifs, Techniciens, Ouvriers, de Service et de Santé

1.
2.
3.

➤ Représentants des Parents d'élèves

TITULAIRES
1. Marina DELPLANQUE
2. Morgane PARDOSSI

Monsieur TOUJAS nous fait remarquer que les agents n'ont pas souhaité figurer sur une liste cette année. Nous n'aurons donc aucun agent parmi les instances de l'établissement.

**Vote : UNANIMITÉ** Pour :                      Contre :                      Abstention :                      **Acte N° : 23**

**Les répartitions au sein des instances de l'établissement sont adoptées à l'unanimité**

## Chapitre : 3

## Dotation budget 2019

Monsieur le Proviseur remercie vivement Madame Beaumont pour la qualité de son travail. Il explique que son travail est rendu plus difficile compte tenu du contexte budgétaire actuel. Le prélèvement sur fond de réserve de 43000 euros voté en octobre a été refusé par les autorités de contrôle.

Madame BEAUMONT explique que la proposition d'un prélèvement ramené à 25 000€ est en cours de validation. Pour 2019, plus aucun prélèvement sur le fond de réserve ne sera accepté car il faut conserver 60 jours de fonctionnement.

Il a été décidé de tracer les budgets sur un tableau par discipline. Rentre dans cette répartition des charges liées aux CCF qui normalement relèveraient du budget examen.

Aujourd'hui, les Sections Coiffure et Esthétique reçoivent des candidats de tout le département, de centres de formations privées qui nous coûtent chers (facture des produits utilisés) et pour lequel nous sommes peu remboursés.

Monsieur TOUJAS fait remarquer qu'il pourrait refuser de faire passer les examens s'il ne reçoit pas de subvention en rapport avec le coût de passage de ces candidats à l'examen.

Monsieur le Proviseur nous explique la nécessité de retracer les dépenses pédagogiques par discipline (voir annexe) sur un tableau Excel, compte tenu du contexte budgétaire.

Cette répartition s'est faite sur 2 arguments : en fonction du nombre d'élèves et en fonction des dépenses en cours réalisées cette année.

Madame OUCHERIF demande des précisions sur la ligne « divers » : Monsieur TOUJAS répond qu'on y mettra toutes les dépenses imprévues qu'on ne peut attribuer à une discipline en particulier.

➤ Concernant les dépenses « touchant à la vie de l'élève » :

Madame DURAND pose la question de l'utilité du coût du carnet de correspondance. Monsieur TOUJAS explique la nécessité d'avoir un carnet qui reprend les documents importants nécessaires aux élèves tableau des PFMP, charte de l'élève ...

Monsieur TOUJAS souligne que le carnet de correspondance proposé par la région ne reprend pas tous ces éléments, il insiste sur le côté personnalisé du carnet qui reprend les documents qui font l'identité du lycée de la Coudoulière.

Monsieur TOUJAS remercie Madame BEAUMONT pour son travail réalisé au niveau de l'étude de chaque contrat passé avec le lycée et la recherche de contrats ou prestations non obligatoires. Madame BEAUMONT nous explique qu'il va falloir faire des choix et des économies.

Monsieur BLONDY pose la question « Comment va-t-on faire sur le long terme au niveau du service restauration si on ne peut plus faire appel aux prélèvements sur fonds propres ? »

Madame BEAUMONT répond que les tarifs du SRH sont encadrés (hausse de 1,74%) mais que les charges continues d'augmenter en particulier au niveau du coût des denrées et du prix du gaz.

Il faudra faire des économies choisir des légumes de saison, adapter les repas ...

<b>Vote :</b>	<b>17</b>	<b>Pour :</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>	<b>4</b>	<b>Acte N° :</b>	<b>11</b>
---------------	-----------	---------------	-----------------	---------------------	----------	------------------	-----------

**Autorisation signature Chef d'Etablissement**

L'autorisation de signature de marché est accordée à l'unanimité au Chef d'Etablissement

<b><u>Vote :</u></b> UNANIMITÉ Pour : Contre : Abstention :	<b><u>Actes N° :</u></b> 13
-------------------------------------------------------------	-----------------------------

**Chapitre : 4**                      **DBM pour information**

Une décision budgétaire modificative est une subvention qu'on ne peut utiliser que pour l'objet pour lequel elle a été votée.

Madame Beaumont recherche des reliquats pour les affecter au budget 2018.

**Chapitre : 5**                      **Tarifs 2019**

Madame BEAUMONT précise que les prestations (accueil café, apéritifs,...) sont reversées au SRH.

Aucune variation par rapport à l'an dernier.

Madame DELPLANQUE pose la question de la non communication sur les prestations réalisées : Monsieur TOUJAS explique que l'établissement ne fait pas de communication à ce sujet pour ne pas faire de concurrence déloyale aux entreprises du secteur qui nous prennent des élèves en stage.

La seule communication faite porte sur l'action « les coiffeurs du cœur ».

<b><u>Vote :</u></b> UNANIMITÉ Pour : Contre : Abstention :	<b><u>Actes N° :</u></b> 12-15-16-17-18-19-20-21-22-23
-------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------

**Chapitre : 6**

**Evolution offre de formation**

Le lycée garde la même structure. Il est demandé au Rectorat et à la Région la suppression de la section Véhicule Particulier compensée par :

- L'ouverture d'une section EMM Electromécanicien de Marine dans le cadre du Campus des métiers de la mer.
- Transfert de la mention complémentaire Mécatronique du lycée Langevin qui s'adresse au bac pro Maintenance Nautique et bac pro VTR en partenariat avec l'armée

Monsieur TOUJAS rectifie ce qui peut être entendu ou lu localement et souligne le fait qu'il n'est pas d'actualité que le lycée soit transformé en lycée général ou lycée technique ou qu'il soit transféré aux Playes. Il nous conseille de travailler davantage sur les métiers de la Mer avec les sections Tertiaires : Accueil, Vente et Gestion Administration.

Madame RIGAL explique que la Région est favorable à ces deux demandes d'ouverture de Section.

<b><u>Vote :</u></b> UNANIMITÉ    Pour :    Contre :    Abstention : <b><u>Acte N° :</u></b>
----------------------------------------------------------------------------------------------

**Chapitre : 7**      **Questions diverses**

1) Don du lycée au Téléthon

Don : recette des 5 séances « Clientèle Coiffure », cependant la matière d'œuvre sera facturée à l'association.

<b><u>Vote</u> : UNANIMITÉ</b>	Pour	Contre :	Abstention :	<b><u>Acte N°</u> : 10</b>
--------------------------------	------	----------	--------------	----------------------------

2) Vente d'un poste à souder

Il s'agit d'un matériel jamais utilisé et acheté il y a quelques années.

Rachat par le GRETA de Langevin vente pour 2000 €.

<b><u>Vote</u> : UNANIMITÉ</b>	Pour :	Contre :	Abstention	<b><u>Acte N°</u> : 14</b>
--------------------------------	--------	----------	------------	----------------------------

3) Démarche E3D : pose de ruches sur le toit du bâtiment 3 :

Possibilité de travailler avec les élèves et de les sensibiliser par exemple : pourraient être concernés les élèves d'APR.

Aucun coût pour le lycée. La première question de Monsieur TOUJAS a concerné le danger de cette opération la réponse donnée par l'apicultrice : « les abeilles qui sont dans les ruches ne représentent pas un danger et ne rentrent pas dans les classes ».

A la question de Madame OUCHERIF concernant l'accès au toit : Monsieur TOUJAS répond « qu'il est interdit aux élèves et qu'il est fermé à clef. L'apicultrice aura accès le samedi de façon autonome ».

#### 4) Partenariat avec la SNSM :

Permet de développer la motivation des élèves en trouvant de nouveaux partenaires.

Monsieur TOUJAS est particulièrement fier de ce partenariat qui rassemble des personnes venues de toute la France : Bretagne, Lille, Menton ....

Retours positifs, cette action complète notre démarche de développement durable avec la partie démarche citoyenne solidaire.

Monsieur TOUJAS souligne l'implication dans ce projet de 6 professeurs 4 de Maintenance Nautique et 2 de VTR.

Ces 6 professeurs ont été volontaires pour travailler samedi et dimanche.

#### 5) Lutte contre la délinquance routière

Appel de Monsieur TOUJAS pour un gamin qui fait des rodéos. Il s'agit de 2 jeunes contrôlés par la police municipale et qui ne font pas partie de notre établissement avec délit de fuite, mise en danger de la vie d'autrui. Monsieur TOUJAS répète qu'il insiste régulièrement avec les services de police Municipale et Nationale pour lutter contre ce fléau.

## ANNEXES

- **Annexe 1 : Rapport Budget 2019**
- **Annexe 2 : Tarifs divers 2019**
- **Annexe 3 : Tarifs objets confectionnés 2019**

➤ **Annexe 1 : Rapport Budget 2019**

**Dotation Initiale de Fonctionnement 2019(DIFO)** après déduction des ressources propres et ajout de la mesure d'équilibre : **276443.45 €** dont **15647.74 €** de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement.

**(Rappel :**

*DIFO 2018 : 289 723.18€ dont 16 399.43€ de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement*

*DIFO 2017 : 289 723.18€ dont 16 399.43€ de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement*

*DIFO 2016 : 340 850,79 € dont 19 293,44 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement*

*DIFO 2015 : 358 790,31 € dont 20 308, 89 € de dotation complémentaire pour l'amélioration de l'accueil et de l'enseignement)*

**La prévision budgétaire pour 2018** a donc été établie sur la base de **260 795.11 €**

La dotation complémentaire sera pour cette année 2019 ventilée de la façon suivante :

- AP – DIFOCSP sorties pédagogiques : 2 500.00€
- AP - DIFOC réception : 2 500.00€
- VE – DIFOCVE (fonctionnement dont consommables WC élèves) : 4 647.74€

Aucun prélèvement sur le fonds de roulement ne sera autorisé par les autorités de tutelle : l'établissement dit garder l'équivalent de 60 jours de fonctionnement, ce calcul est effectué sur la base des dépenses nettes effectuées lors de l'exercice N-1.

**Ventilation budgétaire 2019 proposée**

➤ **Activités Pédagogiques (AP) : 126 000.00 €**

**L'activité « Enseignement »** en est la principale ; son montant est ainsi composé :

DIFO : 69810.89 € (25.43%) + dotation complémentaire : 9 500.00 € = **79 310.89€**

La dotation complémentaire concernant le Service AP sera ventilée de la façon suivante :

- AP – DIFOCSP sorties pédagogiques : 2 500.00€
- AP - DIFOC réception : 2 500.00€
- AP – DIFOC 6 000.00€

A cela viennent se rajouter les prévisions de ressources spécifiques (TA, OC, ....) qui financent les autres activités de ce service : **52 000,00 €**.

La prévision de recettes de la Taxe d'Apprentissage est prévue en hausse (51% de la taxe vont vers les régions, 26% sont destinés aux CFA, les 23% restant étant réservé au financement des autres types de formation).

Il y a eu un gros effort de réalisé concernant la taxe d'apprentissage en 2018 (49 400.00€) ce qui impacte la prévision budgétaire 2019 : (+ 10 000.00€).

L'effort sur les activités d'enseignement est maintenu, dans la limite des possibilités de l'exercice budgétaire 2019. Pour cette année, le budget AP est ventilé par discipline.

Les dépenses concernant l'organisation des CCF et des examens sont en constante progression et pénalisent le fonctionnement de l'établissement.

➤ **Vie de l'élève (VE) : 19 787.74 €**

Le service VE est alimenté à hauteur de **6 000,00 €** par prélèvement sur le service ALO et 4 647.74€ par la dotation complémentaire; ce montant est ventilé ainsi :

- Infirmerie : 1000, 00 €
- Carnets de correspondance : 2022, 00 €
- Communication : 4000, 00 €
- DIFOCVE : 4795.74€

A cela viennent s'ajouter des prévisions de subventions (CESC, CVLA, FSL, FSR.....)

➤ **Administration et Logistique (ALO) : 280 795.71 €**

La part de la dotation allouée à ce service est calculée de la façon suivante :

Dotation initiale – service AP = **197 795.71 €**, 6 000.00€ sont prélevés pour abonder le Service Vie de l'Elève.

D'où **191 795.71 €** prévus en recettes au service ALO.

Une partie de la viabilisation sera financée sur le SRH par prélèvement sur la participation du SRH aux charges communes.

**Dotation fonctionnement + Dotation complémentaire = 276 443.45 €**

Activités Pédagogiques : 63 000.00€ + Dotation complémentaire : 11 000.00€ = 74 000.00 €

Administration et logistique : 191 795.71 €

Vie de l'élève : 6 000, 00 € + dotation complémentaire : 4 647.74€ = 10 647.74€

**AP + ALO + VE = 276 443.45 €**

➤ **Service de Restauration et d'Hébergement (SRH)**

Ce service fonctionne à partir de ses ressources propres. Il concerne le service de restauration de la demi – pension et l'hébergement des internes. Ce service a été aidé par prélèvements sur le fonds de roulement en 2018 pour 23 000.00€, ce qui ne sera pas possible en 2019.

➤ **Bourses nationales (BN) :**

Une subvention prévisionnelle de 200 000, 00 €.

➤ **Opérations en capital :** aucune prévision à ce jour

## **Service ACTIVITES PEDAGOGIQUES :126 000.00€**

**CHARGES GENERALES** : 37 300.00€ (assurance, carburant, fonctionnement, prestataires, reprographie)

### **BUDGET 2019 ALLOUE AUX DIFFERENTES DISCIPLINES**

- APR – 2000.00€
- ARTS APPLIQUES - 1 000.00€
- ATMFC – 2 000.00€
- CDI - 2 000.00€
- COIFFURE – 2 000.00€
- CONSTRUCTION – 500.00€
- DIVERS – 3 200.00€
- EPS – 2 000.00€
- ESTHETIQUE – 3 000.00€
- EXAMENS – 2 000.00€
- GA – 2 000.00€
- LETTRES HISTOIRE – 1 000.00€
- LANGUES VIVANTES – 1 000.00€
- MATHS SC.PHYSIQUE CHIMIE– 1 000.00€
- MAINTENANCE NAUTIQUE – 3 000.00€
- MODE – 3 000.00€
- MRCU – 1 000.00€
- PSE – 1 000.00€
- SST - 1 000.00€
- MAINTENANCE VP – 2 000.00€
- MAINTENANCE VTR – 2 000.00€

Crédits réception – 2 500.00€

Sorties Pédagogiques – 2 500.00€

Subventions affectées Région – 20 000.00€

Subvention affectée Etat - 1 000.00€

Taxe apprentissage – 25 000.00€

➤ **Annexe 2 : Tarifs divers 2019**

Désignation	Tarif 2018	Tarif 2019
Accueil café	2.00€	2.00€
Prestations accueil apéritif de base	/	3.97€
Prestation accueil apéritif dinatoire	/	7.40€
Prestation « coiffeur du cœur »	1.00€	1.00€
Prestation « esthétique du cœur »	1.00€	1.00€
Carte DP	5.00€	5.00€
Carnet de correspondance	6.00€	6.00€
Photocopie	0.30€	0.30€
Préservatifs		1.00€
Dégradation	Coût réel	Coût réel
CDI : manuels scolaires	Coût réel	Coût réel
CDI : livres, revues	Coût réel	Coût réel
CDI : livres revues usagés	50% C. réel	50% C. réel

# SALON D'APPLICATION COIFFURE

## LP LA COUDOULIERE

### FORFAITS

### 2019

### TARIFS

Shamp + Brushing	6€
Shampooings	2€
Shamp + Soins BIO	4€
Shamp+ Soin+ Coupe+ Brushing	15€
Couleur+ Shamp + Soin+ Brushing	22€
Coloration BIO	15€
Shamp+ Soin+ Coupe+ Coloration Permanente ou Semi Permanente+ Brushing	30€
Shamp+ Soin+ Coupe+ Brushing+ Mèches	30€
Shamp+ Soin+ Coupe+ Brushing + Coloration+ Mèches	40€
Shamp+ Soin+ Permanente+ Coupe+ Brushing	30€
Shamp+ Soin+ Défrisage+ Coupe+ Brushing	30€
Shamp+ Soin+ Coiffure Tresse ou Chignon	20€
Shamp+ Coupe Homme+ Brushing	6€
Shamp+ Coupe Enfant+ Brushing	8€
Coupe dame	5€
Séchage Naturel	4€

### PRESTATIONS A LA CARTE

Soin	3€
Coloration d'oxydation ou Coloration semi-permanente	15€
Mèches	15€
Mèches de couleur	8€
Permanente	20€
Défrisage	20€
Dose produit défrisant supplémentaire	6€
Décoloration ou Décapage	13€
Dose Coloration supplémentaire	6€
Coiffure Tresse ou Chignon	11€
Prestation élève coiffure	6€

# Le Coudoing SPA

LP LA COUDOULIERE

2019

*Soins Esthétiques*

*Tarifs*

*Soin Du Visage*

Soin sur mesure Coudou  
31€

Soin Rituel 28€

Soin Rituel Anti-âge 35€

*Maquillage*

Jour 10€

Soir 12€

Teinture de cils 10€

Relooking 3 heures

*Épilations*

Jambes Complètes  
16€

Demi- Jambes 13€

Bras 10€

Demi Bras 8€

Maillot (classique)  
9€

Aisselles 9€

Visage

# Le Coudoing SPA

LP LA COUDOULIERE

2019

*Soins Esthétiques*

*Tarifs*

## *Manucure*

Beauté des Mains

12€

Beauté des Pieds

13€

Soins des Mains / Soins des Pieds (Gommage, Masque)

16€

Manucurie Tiède

14€

(Manucurie / Beauté des Pieds recommandées)

Pose Vernis

5€

## *Soin du Corps*

Peau Satin (Gommage Corps)

18€

Duo Satin (Gommage +s enveloppement) / (Modelage + enveloppement)

30€

Soin Coucooning Coudou (Gommage + enveloppement + modelage)

45€

Perfect Jambes (Jambes légères)

30€

Sublime Buste

20€

Idéal Dos

28€

Modelage « Amma Assis » 15 Minutes

12€

Modelage Relaxant 1 Heure

30€

# ATELIER METIER DE LA MODE

## LP LA COUDOULIERE

# 2019

### VÊTEMENT

**S**  
Top, Débardeur

Jupe

Short

Chemise, Chemisier

Pantalon

Robe

Veste

Salopette

Manteau, Parka, Trench

### TARIFS

2€

3€

3€

4€

4€

5€

6€

5€

8€

## GRILLE TARIFAIRE DES RETOUCHES

Détail de la retouche	Code	Tarifs
<b>PANTALON</b>		
Ourlet simple (main)	<b>PS</b>	6.00 Euros
Ourlet machine	<b>PM</b>	4.00 Euros
Ourlet de jean's	<b>PJ</b>	4.00 Euros
Ourlet avec revers	<b>PR</b>	6.00 Euros
Changer la fermeture à glissière	<b>PGL</b>	6.00 Euros
Rétrécir le bas	<b>PBS</b>	7.00 Euros
Reprendre ou élargir la ceinture	<b>PCE</b>	7.00 Euros
<b>JUPE/ ROBE</b>		
Ourlet machine	<b>JODM</b>	5.00 Euros
Ourlet simple (main)	<b>JODS</b>	6.00 Euros
Ourlet plissé	<b>JOPLI</b>	8.00 Euros
Reprendre ou élargir la ceinture	<b>JRECEINT</b>	7.00 Euros
Reprendre les côtés	<b>JRECOT</b>	7.00 Euros
Changer la fermeture à glissière courte	<b>JCHGLC</b>	6.00 Euros
Changer la fermeture à glissière longue	<b>JCHGLL</b>	7.00 Euros
<b>CHEMISIER</b>		
Raccourcir les manches « poignets »	<b>CRAM</b>	7.00 Euros
Raccourcir le bas	<b>CRB</b>	5.00 Euros
Raccourcir les manches en remontant les pattes	<b>CRMP</b>	10.00 Euros
Cintrage	<b>CCINT</b>	6.00 Euros
Cintrage par les pinces	<b>CCINP</b>	5.00 Euros
<b>DIVERS</b>		
Recoudre bouton	<b>DREB</b>	1.00 Euro
Refaire une couture	<b>DRC</b>	Sur devis
Petite réparation	<b>DPREP</b>	Sur devis
Grosse réparation	<b>DGREP</b>	Sur devis
Coudre les crochets	<b>DCCR</b>	3.00 Euros
Boutonniers machine	<b>DBOM</b>	2.00 Euros
Patcher ou stopper un trou/déchirure	<b>PSTR</b>	5.00 Euros
<b>AMEUBLEMENT</b>		
Ourlet de rideaux par panneaux ( L = 1.50m)	<b>AOURLRID</b>	5.00 Euros
Coussin simple	<b>ACOUSS</b>	5.00 Euros
Coussin + fermeture à glissière	<b>ACOUSFAG</b>	7.00 Euros
Confection de coussin/rideaux/linge de table ...	<b>ACOUSSIN</b>	Sur devis

# ATELIER MAINTENANCE

## VEHICULE TRANSPORT ROUTIER

### LP LA COUDOULIERE 2019

#### TRAVAUX

#### TARIFS

Vidange, Station Service.

*(Vidange, remplacement des filtres, contrôle divers.)*

25€

Pneumatique.

*(Remplacement de 2 ou 4 pneus y compris équilibrage.)*

*(Remplacement de 2 ou 4 pneus y compris équilibrage.)*

20€

Echappement.

*(Remplacement d'un élément simple, Pour le remplacement des collecteurs, catalyseurs et systèmes FAP, le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)*

25€

Freinage.

*(Remplacement d'un jeu de disques, plaquettes avant ou arrière. Pour le kit de frein arrière à tambour le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)*

25€

Géométrie Parallélisme.

25€

Diagnostic avec Valise.

20€

Préparation au contrôle technique.

*(Contrôle de 62 points avec compte rendu d'intervention.)*

10€

Toutes autres interventions seront facturées suivant le barème du constructeur.

Main d'œuvre.

15€

**CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE**

*(La prise en charge comprend l'assurance, la vérification de l'état général du bateau et de la remorque, le graissage général, et les essais du bon fonctionnement)*

# ATELIER MAINTENANCE

## VEHICULE PARTICULIER

### LP LA COUDOULIERE

#### TRAVAUX

#### 2019

#### TARIFS

Recherche et contrôle de fuite, relevé des températures.

15€

Vidange entretien intermédiaire

15€

Vidange, Station Service.

25€

*(Vidange, remplacement des filtres, contrôle divers.)*

Pneumatique.

15€

*(Remplacement de 2 pneus y compris équilibrage.)*

Freinage.

25€

*(Remplacement d'un jeu de disques, plaquettes avant ou arrière. Pour le kit de frein arrière à tambour le temps facturé celui qui est donné par le constructeur du véhicule.)*

Géométrie Parallélisme.

25€

Diagnostic avec Valise.

20€

Toutes autres interventions seront facturées suivant le barème du constructeur.

Amortisseurs, Cardans, Soufflets

20€

Main d'œuvre.

15€

**CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE**

# A TELIER M AINTENANCE

## N AUTIQUE

### LP LA COUDOULIERE

#### TRAVAUX

#### TARIFS

Vidange Moteur et Embase.

*(Vidange, remplacement des filtres.)*

20€

Changement Kit Turbine.

*(Démontage et Remontage pied d'embase, changement turbine, nettoyage.)*

20€

Peinture Sous-marine.

*(Nettoyage coque, ponçage, peinture.)*

30€

Réparation Polyester.

*(Nettoyage, ponçage, mise en place de la résine, et séchage.)*

30€

Réparation Gel-Coat.

*(Nettoyage, ponçage, mise en place du Gel-Coat, et séchage.)*

30€

Réparations Moteur.

*(Nettoyage carburant, anodes, lanceur, bougies, calorstat, soufflets...)*

30€

Réparations Electriques et Pose Equipements.

*(Réfection câblage, changement de fusible, relais, bobine, mise en place de guindeau, sondeur...)*

30€

Diagnostic avec Valise.

25€

Main d'œuvre.

15€

#### CES TARIFS NE COMPRENNENT PAS LA PRISE EN CHARGE

*(La prise en charge comprend l'assurance, la vérification de l'état général du bateau et de la remorque, le graissage général, et les essais du bon fonctionnement)*

# RESTAURANT PÉDAGOGIQUE

## LP LA COUDOULIERE

### 2019

#### PRESTATION

Formule (Entrée, Plat, Dessert)

Formule (Entrée, Plat, Dessert) sans Viande/sans Poisson

#### TARIF AU RESTAURANT

5,00 €

4,50 €

#### TARIF EMPORTE

Formule (Entrée ou Plat) avec Dessert

4,00 €

Tartes gâteaux 6 parts

3,50 €

Lasagne/ Gratin/ Tarte salée 6 parts

4,00 €

Sandwich

2,00 €

Croque-monsieur / Salade composée

1,50 €

Quiche / Pizza / Tarte salée / Tarte sucrée la portion

1,00 €